



Inauguration du bâtiment provisoire à l'école Brill

- 13 septembre 2023 -

La Ville de Dudelange poursuit sa politique en faveur de la jeunesse et de l'éducation, entamée depuis de nombreuses années à présent. Dans ce cadre, les écoles fondamentales de la ville sont rénovées et modernisées les unes après les autres pour offrir aux près de 2000 élèves dudelangeois et à l'ensemble des encadrants éducatifs un environnement de travail idéal.

Ce mercredi 13 septembre ont ainsi été inaugurées les classes situées dans le bâtiment provisoire - « le container » - de l'école Brill, au 100, rue Norbert Metz. Ce container a été construit dans la cour de l'école pour remplacer temporairement les classes de l'ancien bâtiment en passe de bénéficier de travaux de grande envergure. Celles-ci seront en effet complètement rénovées, transformées et adaptées aux normes actuelles de sécurité et de technologie.

Le bâtiment de l'école fondamentale Brill a été érigé en 1932. Il est aujourd'hui inscrit à l'inventaire supplémentaire de l'INPA (Institut national pour le patrimoine architectural). Abritant e.a. 28 salles de classe réparties sur 3 étages ainsi qu'un gymnase, il a été conçu pour environ 400 élèves.

Le « container » : quelques aspects techniques

Le « container » n'a en réalité d'industriel que la connotation de son nom. Aménagé pour recevoir les élèves et leurs enseignants dans des conditions optimales, il dispose d'une superficie totale de plus de 456 m² (longueur : 25,80 m ; largeur : 17,70 m ; hauteur 8,40 m). Construit sur 2 étages, on y trouve au rez-de-chaussée 4 salles de classe, dont l'une a été divisée en deux pour y réserver un espace destiné aux heures d'appui, un espace de repos pour les enseignants, des sanitaires, des espaces techniques et de stockage.

Le 1^{er} étage dispose également de 4 salles de classes et de lieux de stockage de matériel, photocopieuse, etc.

5 mois ont été nécessaires pour achever le montage complet et la mise en service du container, du mois de mars au mois de juillet de cette année 2023. Il a fallu s'atteler à de nombreuses phases telles que le terrassement, les fondations (pieux), l'installation des conduites d'eau et d'électricité, du chauffage, des sanitaires et d'un nouveau revêtement autour du bâtiment.

Le planning d'occupation du bâtiment provisoire est organisé de la façon suivante :

- 1^{ère} phase : les classes du 2^{ème} étage de l'école Brill occuperont le container du 15 septembre 2023 au vacances d'hiver, en février 2024. Les travaux dans les classes du 2^{ème} étage du bâtiment ont d'ores et déjà débuté pendant les vacances d'été de cette année.
- 2^{ème} phase : les classes du 1^{er} étage de l'école Brill occuperont le container après les vacances d'hiver 2024 et jusqu'aux vacances d'été le 15 juillet 2024.
- 3^{ème} phase : les classes du rdc de l'école Brill occuperont le container de la rentrée 2024 aux vacances d'hiver 2025.

Ainsi, l'ensemble des élèves aura regagner sa classe dans le bâtiment Brill en février 2025. Les déménagements respectifs des classes vers le container et inversement auront systématiquement lieu pendant les vacances scolaires.

L'école Brill entièrement rénovée

Les travaux prévus concernent notamment les normes de sécurité et techniques ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi, par exemple, l'intégralité du système électrique, le paratonnerre, le système d'aération ainsi qu'un ascenseur feront partie de ces travaux de rénovation et de transformation. Les sols en bois, ainsi qu'une partie des fenêtres, les peintures, l'élévation des rampes pour plus de sécurité, et nombre d'autres aspects techniques sont également au programme des travaux. Du point de vue technologique, les classes seront toutes, par ex., équipées d'une connexion wifi et d'une smart-tv.

Parmi les principales entreprises engagées pour les travaux figurent Kuhn Construction, S+B Innbau sàrl, Reckinger Peinture & décors, Polygone, Project Partner, Schreinerei Vincent Messerich, Prefalux S.A. et Reiserbann.

Le coût total du projet de rénovation/mise en conformité de l'école Brill s'élève à 7 827 000€ dont 4 837 916€ subsidiés par le ministère de l'Intérieur et près de 200 000€ par l'Institut national pour le patrimoine architectural (INPA).

Le collège des bourgmestre et échevins,

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevins